

VILLE DE

BULLE

Grand-Rue 7 | Case postale | CH-1630 Bulle
Tél. 026 919 18 00 | caisse.pensions@bulle.ch

Caisse de pensions de la Ville de Bulle

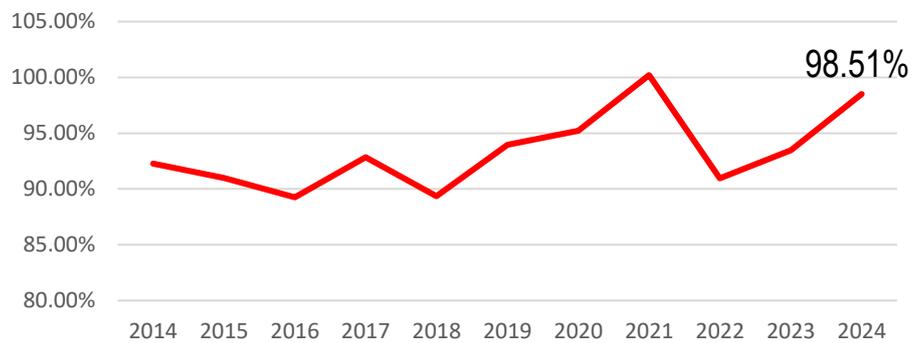
**Comptes de
l'exercice 2024**

Tables des matières

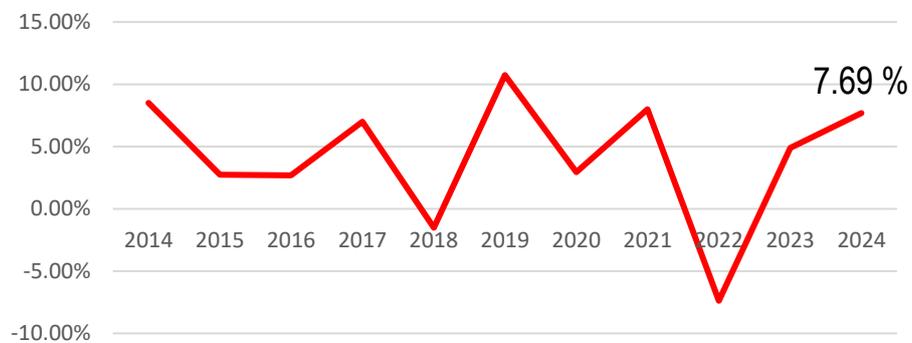
Chiffres clés	1
Bilan	2
Comptes d'exploitation	3
Annexe aux comptes	
Bases et organisation	5
Membres actifs et rentiers	7
Nature de l'application du but	8
Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence	10
Couverture des risques / règles techniques / degré de couverture	11
Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	17
Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	23
Demandes de l'Autorité de surveillance	24
Autres informations relatives à la situation financière	24
Evénements postérieurs à la date du bilan	24
Inventaire des titres au 31 décembre	
Rapport de l'organe de révision	

Chiffres clés

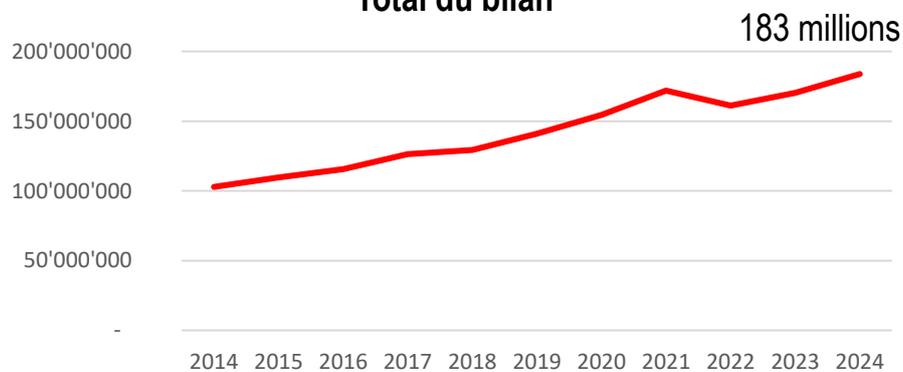
Degré de couverture



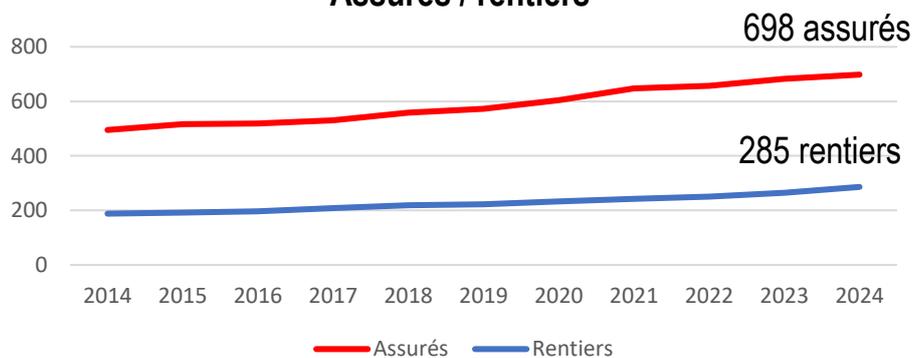
Performance nette



Total du bilan



Assurés / rentiers



BILAN	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
ACTIF		
A Placements	183'026'667.38	169'561'234.91
Avoirs en banques	1'395'540.28	4'566'696.94
Comptes courants divers	157'814.80	150'434.55
Impôts à récupérer	455'069.91	421'621.39
Obligations en CHF ou hedgées	45'619'724.46	43'718'836.42
Obligations en monnaies étrangères	5'834'107.77	4'595'318.37
Actions suisses	21'522'193.16	18'691'702.17
Actions étrangères	35'529'688.55	30'998'602.52
Placements alternatifs	3'675'583.77	1'020'283.85
Placement infrastructures	5'037'899.34	3'406'412.32
Placements immobiliers	16'212'045.34	14'800'326.38
Immeubles	44'587'000.00	44'191'000.00
Placements garantis auprès de l'employeur	3'000'000.00	3'000'000.00
B Compte de régularisation actif	764'258.65	664'042.70
Total de l'actif	183'790'926.03	170'225'277.61
PASSIF		
D Dettes	1'187'781.52	1'588'148.75
Prestations de libre-passage et rentes	1'184'285.80	1'588'148.75
Autres dettes	3'495.72	0.00
E Compte de régularisation passifs	205'341.15	236'619.40
H Capitaux de prévoyance et provisions techniques	185'150'055.55	180'160'867.05
Capital de prévoyance assurés actifs	96'013'911.25	97'050'148.40
Capital de prévoyance des rentiers	82'064'471.75	75'954'400.45
Provisions techniques	7'071'672.55	7'156'318.20
I Réserve de fluctuation de valeur	0.00	0.00
J Capital de la fondation / Découvert	-2'752'252.19	-11'760'357.59
Situation en début de période	-11'760'357.59	-15'771'550.74
Excédent des produits / charges	9'008'105.40	4'011'193.15
Total du passif	183'790'926.03	170'225'277.61

COMPTES D'EXPLOITATION		31.12.2024	31.12.2023
		CHF	CHF
K	Cotisations et apports ordinaires et autres	10'237'772.55	9'598'280.70
	Cotisations des salariés	3'844'993.75	3'608'544.90
	Contributions de l'employeur	5'974'778.80	5'634'735.80
	Primes uniques et rachats	418'000.00	355'000.00
L	Prestations d'entrée	6'797'543.15	5'277'755.30
	Apports de libre-passage	6'735'052.45	5'011'211.30
	Apports EPL/Divorce	62'490.70	266'544.00
K à L	Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	17'035'315.70	14'876'036.00
M	Prestations réglementaires	-6'979'419.45	-5'719'440.35
	Rentes de retraite	-4'406'447.10	-4'142'332.75
	Rentes de survivants	-541'779.70	-512'103.40
	Rentes d'invalidité	-178'170.35	-157'030.00
	Prestations en capital à la retraite et à l'invalidité	-1'853'022.30	-907'974.20
O	Prestations de sortie	-7'021'696.75	-6'424'994.80
	Prestations de libre-passage en cas de sortie	-6'257'030.20	-5'531'997.40
	Versements anticipés pour la propriété du logement / divorce	-764'666.55	-892'997.40
M à O	Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-14'001'116.20	-12'144'435.15
P/Q	Dissolution / Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions	-4'989'188.50	-6'102'002.15
	Dissolution / Constitution de capitaux de prévoyance assurés actifs	2'629'533.85	-2'596'036.15
	Dissolution / Constitution de capitaux de prévoyance des rentiers	-4'753'701.15	103'805.05
	Dissolution / Constitution de provisions techniques	84'645.65	-1'408'371.35
	Rémunération du capital des assurés actifs	-1'593'296.70	-922'083.35
	Rémunération du capital des rentiers	-1'356'370.15	-1'279'316.35
S	Charges d'assurance (stop loss et fonds de garantie)	-82'262.50	-74'922.05
	Prime de risque	-32'826.85	-30'469.20
	Prime pour frais de gestion	-6'810.55	-6'663.15
	Cotisations au fonds de Garantie	-42'625.10	-37'789.70
K à S	Résultat net de l'activité d'assurance	-2'037'251.50	-3'445'323.35

COMPTES D'EXPLOITATION		31.12.2024	31.12.2023
		CHF	CHF
T	Résultat net des placements	11'366'800.97	7'743'493.46
	Résultat nets/cash et équivalents CHF/devises	-5'783.84	4'003.49
	Résultat nets/obligations en CHF ou hedgées	642'167.63	1'972'061.46
	Résultat nets/obligations en monnaies étrangères	230'573.70	-40'284.78
	Résultat nets/actions suisses	1'185'297.29	1'156'928.90
	Résultat nets/actions étrangères	7'532'558.31	2'787'658.92
	Résultat nets/placements alternatifs	394'820.87	16'407.58
	Résultat nets/placements infrastructures	666'692.65	72'945.30
	Résultat nets/placements immobiliers	1'599'510.76	608'552.62
	Résultat nets/immeubles	-288'874.15	1'708'500.10
	Variation de la valeur des immeubles	396'000.00	261'000.00
	Résultat nets/placements garantis auprès de l'employeur	50'442.00	51'416.00
	Intérêts moratoires sur prestations de libre-passage	-12'182.85	-8'166.75
	Frais d'administration de la fortune	-1'024'421.40	-847'529.38
	Frais de transactions et charges fiscales	-138'358.48	-45'906.53
	Frais de gestion et droits de garde	-886'062.92	-801'622.85
V	Autres produits	35.58	13.44
W	Autres frais	-12'717.40	-12'802.20
X	Frais d'administration	-308'762.25	-274'188.20
	Frais d'administration généraux	-205'386.50	-189'956.10
	Honoraires de l'organe de révision	-19'198.55	-20'123.80
	Honoraires de l'expert en prévoyance professionnelle	-75'756.45	-55'258.25
	Emoluments des autorités de surveillance	-8'420.75	-8'850.05
K à X	Excédent des charges / produits avant constitution de la réserve de fluctuation de valeur	9'008'105.40	4'011'193.15
Y	Dissolution / Constitution de la réserve de fluctuation de valeur	0.00	0.00
Z	Excédent des charges/produits	9'008'105.40	4'011'193.15

ANNEXE AUX COMPTES

I. Bases et organisation

Forme juridique et but

Par décision du Conseil général du 12 décembre 1984, la Ville de Bulle a constitué une caisse de pensions de droit public.

La Caisse de pensions de la Ville de Bulle a pour but la prévoyance professionnelle en faveur du personnel communal de la Ville de Bulle ainsi que du personnel de l'ensemble des sociétés affiliées, ainsi que de leurs proches et de leurs survivants, contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité.

Elle étend la prévoyance au-delà des prestations légales minimales qui sont garanties dans tous les cas.

Enregistrement LPP et Fonds de garantie

La Caisse de pensions est dûment enregistrée au registre de la prévoyance professionnelle et auprès du Fonds de garantie, sous le numéro FR 2003.

Au cours de l'exercice, la Caisse de pensions a versé au fonds de garantie LPP des cotisations pour un montant de CHF 42'625.10. Elle n'a bénéficié d'aucun subside pour structure d'âge défavorable.

Indication des actes et des règlements

	Date
Acte de fondation	29.01.2014
modifié le	01.01.2020
Statuts et décret	27.05.2013
modifié le	27.05.2019
Règlement de prévoyance	01.01.2020
modifié le	01.01.2024
Règlement sur les capitaux de prévoyance, les provisions et les réserves (RR)	31.12.2020
- annexe n° 1	31.12.2024
Règlement sur les mesures d'assainissement (RMA)	01.01.2021
Règlement d'organisation (RO)	27.06.2019
Règlement sur l'encouragement à la propriété (REPL)	01.01.2021
Règlement de placement du 1 ^{er} janvier 2014	01.01.2014
- avenant n° 1	01.01.2015
- annexe n° 7	01.07.2018
- annexes n° 3 et 4	01.01.2022
Règlement sur la liquidation partielle	01.02.2017

Organe de gestion et droit à la signature

Les membres du comité de l'IP exercent leur mandat durant cinq ans. Ils sont rééligibles au terme de leur mandat. Ils ont débuté au printemps 2021.

Comité		Représentation	Mode de signature
Morand Jacques	Président	Employeur	collective à deux ¹
Pythoud Chantal	Membre	Employeur	collective à deux ²
Thürler Claude	Membre	Employeur	collective à deux ²
Wyssmueller Nicolas	Membre	Employeur	collective à deux ²
Jaquet Murielle	Vice-présidente	Employé	collective à deux ²
Berset Arnaud	Membre	Employé	collective à deux ²
Gachet Valérie	Membre	Employé	collective à deux ²
Rossier Frédéric	Membre	Employé	collective à deux ²
Administration			Mode de signature
Girard Raoul	Administrateur		collective à deux ³
Vienne Nadine	Secrétaire		collective à deux ⁴

Siège de l'institution de prévoyance

Adresse	Caisse de pensions de la Ville de Bulle
Téléphone	Grand Rue 7, Case postale, 1630 Bulle
E-mail	026 919 18 19
	caisse.pensions@bulle.ch

¹ M. Jacques Morand, Président, avec tous les représentants de l'employeur, des employés, l'administrateur et la secrétaire ;

² tous les représentants de l'employeur et des assurés peuvent signer avec le Président ou la Vice-Présidente ;

³ M. Raoul Girard, administrateur, avec tous les représentants de l'employeur, des employés et la secrétaire ;

⁴ Mme Nadine Vienne, secrétaire, avec le Président et l'administrateur.

Organisation, experts, organe de révision, conseillers et autorité de surveillance

Commission de placement

Wyssmueller Nicolas	Président
Jaquet Murielle	Vice-présidente
Berset Arnaud	Membre
Thürler Claude	Membre

Gestion technique, administrative et comptable

Girard Raoul	Administrateur
Vienne Nadine	Secrétaire

Mandat de gestion de fortune

Banque Cantonale de Fribourg
Banque Cantonale Vaudoise
UBS Asset Management Switzerland AG
Credit Suisse (Global Custody dépôt titres)

Gestion des immeubles

Gruyère Immo SA
Rue du Marché 12, 1630 Bulle

Expert en prévoyance professionnelle

Vonlanthen Consulting SA, cocontractant
Dorsaz Georges, expert exécutant
ZI de l'Ecorcheboeuf 4, 1084 Carrouge VD

Organe de révision

BDO SA
Petit-Moncor 1A, 1752 Villars-sur-Glâne

Consultant en placements

Lusenti Partners
Rue Juste-Olivier 22, 1260 Nyon

Autorité de surveillance

Autorité bernoise de surveillance des institutions
de prévoyance et des fondations
Belpstrasse 48, Case postale, 3000 Berne 14

II. Membres actifs et rentiers

Assurés actifs	31.12.2023	Affiliation	Démission	Retraite	Incapacité	Décès	31.12.2024
Hommes	346	59	-53	-9			343
Femmes	337	88	-54	-16			355
Total	683	147	-107	-25	0	0	698

	31.12.2023	Affiliation	Démission	Transfert + 21 ans	31.12.2024
dont assurés risques					
Hommes	6	1	-1	-4	2
Femmes	2	1	0	-2	1
Total	8	2	-1	-6	3

Employeurs affiliés	31.12.2024	31.12.2023
	Actifs	Actifs
Ville de Bulle	403	393
Gruyère Energie SA	295	290
Total	698	683

Bénéficiaires de rentes	31.12.2023	Nouvelle	Fin droit	Décès	Retraite	31.12.2024
Retraités	222	24		-6		240
Enfants de retraités	1					1
Invalides	9	2			-1	10
Enfants d'invalides	1	1	-1			1
Conjoints survivants	30	4		-2		32
Orphelins	1					1
Total	264	31	-1	-8	-1	285
Hommes	102					108
Femmes	162					177
Total	264					285

III. Nature de l'application du but

Explication du plan de prévoyance

Depuis le 01.01.2020, la Caisse de pensions fonctionne selon le régime de la primauté des cotisations.

En application des statuts, la Caisse de pensions a édicté son règlement de prévoyance qui précise les droits et obligations des assurés et détermine l'objectif visé du plan de prévoyance.

Capital de prévoyance

Le capital de prévoyance est constitué du capital-retraite, du capital complémentaire et du capital pont AVS.

Le taux d'intérêt bonifié au capital de prévoyance est fixé par le comité de l'IP :

- a. chaque début d'année (intérêt d'ouverture) : il s'agit du taux d'intérêt estimé, applicable à l'année courante compte tenu de la situation financière prévisionnelle de l'IP ;
- b. chaque fin d'année (intérêt de clôture) : il s'agit du taux d'intérêt réel, applicable à l'année écoulée compte tenu de la situation financière effective de l'IP.

Prestations de retraite

L'âge réglementaire ordinaire de la retraite est atteint à l'âge de 65 ans. L'assuré peut choisir sa date de retraite entre 58 et 70 ans.

La rente de retraite est égale au capital de prévoyance acquis par l'assuré, y compris l'éventuel versement complémentaire de l'employeur, converti en rente à la date de la retraite effective.

Le taux de conversion est fixé selon les bases techniques de l'IP en vigueur au moment de la retraite et en fonction de l'âge de l'assuré. Il est fixé à 5.70 % à l'âge de retraite réglementaire.

L'assuré peut exiger le versement du quart de la prestation de retraite sous la forme d'un capital.

Prestations d'invalidité

En cas d'invalidité complète, le montant de la rente d'invalidité est égal à 60 % du salaire assuré.

Le bénéficiaire et l'employeur sont libérés du paiement des cotisations dès le début du versement de la rente d'invalidité.

Prestations de décès

En cas de décès d'un assuré, le montant de la rente de conjoint survivant est égal à 60 % de la rente d'invalidité assurée au moment du décès.

Un capital est versé en cas de décès d'un assuré si aucune rente de conjoint survivant n'est échue et si l'assuré n'a pas bénéficié d'un versement anticipé pour l'accession à la propriété.

Rente d'enfant

En cas d'invalidité ou de décès d'un assuré, la rente d'enfant, respectivement la rente d'orphelin, est égale à 20 % de la rente d'invalidité.

Pour le bénéficiaire d'une rente de retraite, la rente d'enfant est égale à 20 % de la rente de retraite versée si l'enfant est né, respectivement recueilli, avant la date de la retraite du bénéficiaire. Pour les cas contraires, elle correspond à la rente d'enfant minimale LPP.

L'âge limite est fixé aux 18 ans révolus de l'enfant. Si l'enfant est aux études ou en apprentissage ou s'il est invalide à raison de 70 % au moins, cet âge limite est reporté à 25 ans au plus.

Financement, méthodes de financement

La cotisation globale et son affectation sont fixées comme suit en pour-cent du salaire assuré :

	Epargne	Risques et frais	Total
de 18 à 20 ans	0.000%	2.000%	2.000%
de 21 à 34 ans	17.000%	2.000%	19.000%
de 35 à 44 ans	19.000%	2.000%	21.000%
de 45 à 54 ans	23.000%	2.000%	25.000%
dès 55 ans	25.000%	2.000%	27.000%

Les cotisations de l'assuré et de l'employeur sont fixées comme suit :

	Assuré	Employeur	Total
de 18 à 20 ans	0.810%	1.190%	2.000%
de 21 à 34 ans	7.697%	11.303%	19.000%
de 35 à 44 ans	8.507%	12.493%	21.000%
de 45 à 54 ans	10.128%	14.872%	25.000%
dès 55 ans	10.938%	16.062%	27.000%

Dès le 1^{er} janvier qui suit la date à laquelle l'assuré a eu 20 ans, l'assuré peut librement adhérer à l'épargne complémentaire et modifier son choix ensuite pour chaque 1^{er} janvier.

La cotisation épargne complémentaire à charge de l'assuré s'élève, pour le plan B, à hauteur de 1% du salaire assuré et pour le plan C, à hauteur de 2.5% du salaire assuré.

Le salaire de base correspond au salaire fixe AVS de l'assuré, mais au maximum à 10 fois la rente de l'AVS (pour 2024 : 10 x CHF 29'400.00 = CHF 294'000).

Le salaire assuré correspond au salaire de base diminué de la déduction de coordination. La déduction de coordination est égale au 7/8 de la rente maximale de l'AVS, au minimum à CHF 25'320.00 et est calculée proportionnellement au taux d'activité.

Autres informations sur l'activité de prévoyance

Dans sa séance du 5 décembre 2023, le comité de la Caisse de pensions a décidé de ne pas indexer les rentes en cours au 1^{er} janvier 2024 conformément à l'article 36 du règlement de prévoyance.

Le 26 novembre 2024, le comité a décidé de fixer le taux d'intérêt de clôture pour 2024 à 1.75 % et le taux d'ouverture dès le 1^{er} janvier 2025 à 1.25 % pour le capital de prévoyance.

IV. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

Les comptes annuels sont établis conformément à la recommandation Swiss GAAP RPC 26.

Principes comptables et d'évaluation

Les principes comptables et d'évaluation sont fixés dans le règlement de placement du 1^{er} janvier 2014 qui a été adopté par le comité le 27 novembre 2013 afin de répondre aux nouvelles exigences de la norme comptable Swiss GAAP RPC 26.

Base de cours de change : les cours de change correspondent à ceux utilisés par les gestionnaires de fortune.

Les placements libellés en monnaies étrangères : évaluation au cours devise de fin de période.

Obligations (y compris obligations convertibles et à option) et fonds de placements en obligations : évaluation à la valeur boursière.

Hypothèques et fonds de placements hypothécaires : évaluation à la valeur boursière, diminuée des intérêts.

Actions et fonds de placement en actions : évaluation à la valeur boursière.

Fonds de placements immobilier : évaluation à la valeur boursière.

Produits alternatifs : évaluation à la valeur boursière.

Placements infrastructures : évaluation à la valeur boursière.

Immeubles : évaluation à la valeur de rendement.

Placements auprès de l'employeur : des éventuels placements auprès de l'employeur sont autorisés conformément à la stratégie de placement. Ils font l'objet d'une garantie de l'Etat, le cas échéant. Evaluation à la valeur nominale.

Les passifs sont déterminés chaque année selon des principes d'évaluation reconnus et sur des bases techniques fixées par l'expert (méthode statique).

Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

Néant

V. Couverture des risques / règles techniques / degré de couverture

Nature de la couverture des risques, réassurance

La couverture des risques de décès et d'invalidité fait l'objet d'une réassurance partielle des risques collectifs de type stop loss auprès de la Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA, contrat no 58'251/000. Ce dernier a été conclu sur les bases techniques VZ 2020 P 2023, 2.75%. La période d'assurance est d'une année.

La franchise à charge de la Caisse de pensions est de 4.908 % de la somme des salaires assurés, soit CHF 1'870'581.00. Le sinistre individuel maximum pour tous les assurés est de CHF 4'000'000.00 pour l'invalidité et pour le décès. L'indemnité maximale est de CHF 24 mio. La prime de réassurance est de 0.104 % des salaires assurés. La prime minimale est de CHF 31'900.00.

Pour 2024, la prime totale s'est élevée à CHF 39'637.40 dont CHF 32'826.85 pour le risque et CHF 6'810.55 pour les frais (pour 2023, elle s'est élevée à CHF 37'132.35 auprès du même réassureur).

Sinistres au cours de l'année

Durant l'exercice 2024, la Caisse de pensions a enregistré deux sinistres (invalidité) touchant les assurés actifs.

Sinistres en attente

Au 31 décembre 2024, aucun sinistre est en attente.

Provisions techniques de risques

Les données relatives aux provisions techniques sont basées sur le rapport de l'expert en prévoyance professionnelle du 20 mars 2025 « Comptes 2024 – Capitaux de prévoyance et provisions techniques ».

Provision de longévité

But

Cette provision est constituée pour couvrir le risque actuariel lié à l'augmentation de l'espérance de vie des bénéficiaires de rente.

Niveau

Si le principe de la permanence est applicable : la provision est égale à 0.5 % de la réserve mathématique des rentes en cours par année d'application de la table de mortalité. Sinon, la provision est ramenée à son niveau cible.

Evolution

L'actuelle table de mortalité est appliquée depuis le 31 décembre 2022, soit depuis deux années à la date d'évaluation, ce qui fixe le niveau de la provision à 1 % de la réserve mathématique prise en compte (0.5 % au 31 décembre 2023).

	2024	2023
Situation au 01.01	379'000	0
Attribution / Prélèvement	438'000	379'000
Valeur au 31.12	817'000	379'000

Provision pour la fluctuation des risques invalidité et décès**But**

Cette provision est constituée pour compléter le financement affecté à la couverture des prestations pour les cas de prévoyance invalidité et décès.

Niveau

Si le principe de la permanence est applicable, la provision est d'une part alimentée du coût annuel attendu des risques invalidité et décès, d'autre part utilisée pour le financement du coût annuel effectif de ceux-ci et la couverture de la prime d'assurance. Sinon, la provision est ramenée à son niveau cible, cette dernière étant déterminée en fonction de la structure de l'effectif des assurés et du niveau des prestations invalidité et décès selon le règlement de prévoyance de l'IP à la date d'évaluation.

Evolution

A la date d'évaluation, le principe de la permanence est applicable, ce qui signifie qu'une mise à jour en fonction des coûts attendus et effectif des sinistres suffit.

	2024	2023
Solde au 01.01	2'190'000	2'044'000
Coût attendu des risques	602'333	532'020
Prime d'assurance risque	-39'637	-37'132
Coût des sinistres	-369'434	-208'240
Ajustement		-140'648
Valeur au 31.12	2'383'262	2'190'000

Provision pour les pertes sur retraites**But**

Cette provision est constituée pour absorber la perte entraînée par la conversion du capital de prévoyance en rente de retraite au moment de la retraite (ordinaire, anticipée ou différée) au moyen d'un taux supérieur à sa valeur résultant de l'application des bases techniques.

Niveau

La provision a été mise à jour en fonction de l'effectif au 31.12.2024.

Evolution

L'expert recommande de constituer la provision suivante à la date d'évaluation :

	2024	2023
Situation au 01.01	1'064'000	1'090'000
Prélèvement / Attribution	-362'000	-26'000
Valeur au 31.12	702'000	1'064'000

Provision pour les cas de prévoyance en suspens

But

La provision est constituée pour couvrir les prestations en suspens et latentes pour les cas d'invalidité et de décès non décomptés à la date de l'évaluation.

Niveau

La provision a été mise à jour au 31.12.2024 en fonction des cas en suspens connus à la date d'évaluation.

Evolution

L'expert recommande de constituer la provision suivante à la date d'évaluation :

	2024	2023
Situation au 01.01	1'474'000	1'097'000
Attribution / Prélèvement	322'000	377'000
Valeur au 31.12	1'796'000	1'474'000

Provision pour les crédits d'intérêts

But

Cette provision est constituée pour couvrir le préfinancement de l'intérêt crédité par l'IP sur les engagements directs envers les assurés.

Niveau

Elle est déterminée par l'expert sur la base du taux d'intérêt décidé par le comité pour l'année qui suit la date d'évaluation. Le niveau maximal de cette provision correspond à trois fois le taux d'intérêt technique.

Evolution

L'expert recommande d'adapter la provision au 31.12.2024 pour tenir compte de l'évolution des capitaux individuels en 2024 et du taux d'intérêt crédité d'ouverture pour l'année 2025 fixé à 1.25 % par le comité.

	2024	2023
Situation au 01.01	1'216'000	937'000
Attribution / Prélèvement	-11'000	279'000
Valeur au 31.12	1'205'000	1'216'000

Provision pour retraite anticipée

But

Cette provision est constituée pour couvrir le préfinancement du coût des prestations de retraite anticipée.

Niveau

Son niveau est mis à jour en fonction des coûts des départs effectifs en retraite anticipée et des versements de l'employeur pour leur financement.

Evolution

L'expert recommande de constituer la provision suivante à la date d'évaluation.

	2024	2023
Solde au 01.01	833'318	579'947
Cotisation des employeurs	607'648	575'899
Coût des retraites anticipées	-1'272'556	-322'527
Valeur au 31.12	168'411	833'318

La forte diminution du solde de la provision est due au nombre élevé de départs en retraite anticipée enregistrés en 2024.

Evolution du capital de prévoyance des assurés actifs

	2024	2023
	CHF	CHF
Capital-retraite au 01.01	96'598'387	93'069'161
Attributions		
Cotisations épargne	8'426'045	7'926'285
Apports de libre passage	6'485'870	4'965'750
Rachats de prestations	418'000	355'000
Remboursement de versement anticipé		
- pour l'encouragement à la propriété	56'900	263'500
- par suite de divorce	0	0
Intérêts	1'584'495	917'521
Prélèvements		
Prestations de sortie	-6'233'681	-5'483'945
Capitaux transférés aux rentes		
- par suite de retraite	-11'131'994	-4'473'835
- par suite d'invalidité	0	-48'053
- par suite de décès	0	0
Versements anticipés		
- pour l'encouragement à la propriété	-599'799	-892'997
- par suite de divorce	-164'867	0
Capital-retraite au 31.12	95'439'356	96'598'387
Capital complémentaire au 01.01	451'761	462'868
Attributions		
Cotisations épargne	0	0
Apports de libre passage	152'988	452
Rachats de prestations	0	0
Remboursement de versement anticipé		
- pour l'encouragement à la propriété	0	0
- par suite de divorce	0	0
Intérêts	8'802	4'563
Prélèvements		
Prestations de sortie	-23'349	0
Capitaux transférés aux rentes		
- par suite de retraite	-15'647	-16'122
- par suite d'invalidité	0	0
- par suite de décès	0	0
Versements anticipés		
- pour l'encouragement à la propriété	0	0
- par suite de divorce	0	0
Capital complémentaire au 31.12	574'555	451'761
Capital-retraite au 31.12	95'439'356	96'598'387
Capital complémentaire au 31.12	574'555	451'761
Capital de prévoyance au 31.12	96'013'911	97'050'148
Taux d'intérêt de clôture au 31.12	1.75%	1.00%
	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
Avoir de vieillesse selon la LPP (comptes témoins)	40'529'596	40'658'463
Taux d'intérêt minimal LPP arrêté par le Conseil fédéral	1.25%	1.00%

Evolution du capital de prévoyance des rentiers

	2024	2023
	CHF	CHF
Capital de couverture des bénéficiaires de rentes	75'721'536	74'609'194
Attributions		
Transfert de la provision Bases techniques	0	0
Capitaux nouvelles rentes		
- retraite	11'147'642	4'489'957
- invalidité	0	0
- décès	0	0
Coût des sinistres	369'434	208'240
Coût des retraites anticipées	1'272'556	322'527
Intérêts	1'352'150	1'277'269
Prestations payées (rentes, capital)	-6'979'420	-5'719'440
Libération cotisations invalides	-26'554	
Impact augmentation taux intérêt technique	-2'435'825	
Ajustement à la réserve mathématique	1'277'530	533'790
Solde au 31.12.	81'699'049	75'721'536
Capital de couverture des invalides	232'864	169'695
Attributions		
Libération cotisation épargne	26'554	13'069
Capitaux nouvelles rentes		
- invalidité	101'785	48'053
Intérêts	4'220	2'047
Solde au 31.12.	365'423	232'864
Capital de couverture des bénéficiaires de rentes 31.12.	81'699'049	75'721'536
Capital de couverture des invalides 31.12	365'423	232'864
Capital de prévoyance des rentiers au 31.12	82'064'472	75'954'400
Taux d'intérêt technique	2.00%	1.72%

Résultats de la dernière expertise actuarielle

L'expertise actuarielle, portant sur l'exercice 2023, a été établie le 23 mai 2024 et fait ressortir une augmentation du degré de couverture de référence OPP2, comme le reflète le tableau suivant :

Date	Niveau d'équilibre		Degré de couverture
	à court terme	à long terme	OPP2
31.12.2010	98%	72%	91%
31.12.2011	96%	71%	90%
31.12.2012	99%	76%	85%
31.12.2013	92%	73%	88%
31.12.2014	99%	76%	92%
31.12.2015	101%	74%	91%
31.12.2016	103%	72%	89%
31.12.2017	104%	81%	93%
31.12.2018	94%	76%	89%
31.12.2019	102%	80%	94%
31.12.2020	101%	81%	95%
31.12.2021	105%	85%	100%
31.12.2022	94%	77%	91%
31.12.2023	97%	79%	93%

L'expert conclut son évaluation comme suit :

« Globalement, nous constatons que la situation financière s'est améliorée en 2023. Au 31 décembre 2023, l'Institution offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements. Le système de la capitalisation partielle doit être maintenu et la garantie de l'Etat ne peut pas être supprimée. »

Bases techniques et autres hypothèses sur le plan actuariel

Les bases actuarielles utilisées par la Caisse de pensions sont les suivantes :

Table de mortalité : VZ 2020 P 2023

Taux d'intérêt technique : 2.00 %

Modification des bases et hypothèses techniques

Au 31 décembre 2023, le taux d'intérêt technique était égal à 1.72 %. Lors des séances du 5 juin 2024 et du 26 novembre 2024, l'expert a recommandé au comité d'augmenter le taux d'intérêt technique d'évaluation à 2 %. Le comité a suivi la recommandation de l'expert. Dès lors, le taux recommandé est inférieur à la borne supérieure de la DTA 4 (2.89 %) et le taux retenu par le comité n'est pas supérieur à celui recommandé. Ainsi dans l'optique du bouclage au 31 décembre 2024, l'expert est d'avis qu'aucune mesure en sens de la DTA4 ne s'avère nécessaire et que le taux d'intérêt technique d'évaluation retenu par le comité peut être appliqué. En conclusion, l'évaluation est réalisée à partir des bases techniques VZ 2020 P 2023 2 % ; ces dernières sont différentes de celles appliquées lors de la précédente évaluation (VZ 2020 P 2023 1.72 %).

Réserve de contributions de l'employeur avec renonciation à l'utilisation

Néant

Système de financement

La Caisse de pensions a adopté le système de la capitalisation partielle. Par courrier du 3 mars 2015, l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et fondations a approuvé la poursuite de la gestion selon ce système.

La Caisse de pensions est au bénéfice de la garantie de l'Etat (selon décret du Conseil général de la Ville de Bulle du 27 mai 2013).

Le degré de couverture initial (établi au 01.01.2012) est égal à 82.3 %, alors que celui propre aux assurés actifs est égal à 67.8%. Ainsi, l'exigence relative au degré de couverture minimal (80%) est respectée dès l'entrée en vigueur de l'article 72a LPP.

Degrés de couverture

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
Fortune de prévoyance disponible		
Total des actifs	183'790'926	170'225'278
Capitaux étrangers	-1'393'123	-1'824'768
	182'397'803	168'400'510
Capital de prévoyance actuariel nécessaire	-185'150'055	-180'160'867
Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2	98.51%	93.47%
Degré de couverture propre aux assurés actifs	97.26%	88.51%

VI. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

Organisation de l'activité de placements, règlements de placements

Les directives établies concernant la gestion et l'évaluation des placements ont pour but de permettre au comité d'assumer pleinement ses tâches et ses responsabilités.

La Caisse de pensions gère sa fortune de manière à garantir la sécurité, un rendement suffisant des placements, une répartition appropriée des risques, ainsi que la couverture du besoin prévisible des liquidités. Il convient de tenir compte de la capacité de la Caisse de pensions à prendre des risques, déterminée selon des règles reconnues.

Le règlement de placements définit les principes, les objectifs et les directives sur lesquels repose la gestion de la fortune de la Caisse de pensions et délimite les tâches, les compétences et la responsabilité des personnes et organes concernés.

Banque Cantonale de Fribourg (soumise à la FINMA) : mandat dit "balancé", à savoir que le mandataire peut investir les actifs sous gestion dans toutes les classes d'actifs, à l'exception des immeubles et des fonds immobiliers, en respectant les limites de placement de l'OPP2 et du règlement de placement.

UBS Asset Management Switzerland AG (soumise à la FINMA) : mandat passif, à savoir que le mandataire peut investir essentiellement dans des instruments de placements passifs et est exclusivement mis en œuvre avec des classes de parts, en respectant les limites de placement de l'OPP2 et du règlement de placement.

Banque Cantonale Vaudoise (soumise à la FINMA) : mandat de gestion de placements dans des sociétés immobilières, de fonds de placement immobiliers cotés en bourse suisse.

Les titres sont déposés auprès du Credit Suisse (soumis à la FINMA), qui a un Global Custody. Dans son mandat de Global Custody, le Credit Suisse réalise la comptabilité-titres et fournit à la commission de placement divers rapports mensuels d'analyse et de suivi.

Gruyère Immo SA : mandat de gérance des immeubles, propriété de la Caisse, tant des points de vue administratif que technique.

Afin de répondre aux exigences des articles 48f à 48l OPP2, les sociétés qui gèrent et administrent la fortune de la Caisse de pensions signent une déclaration de loyauté.

Les mandataires ont tous confirmé qu'ils n'avaient touché aucune rétrocession en raison de leurs activités pour la Caisse de pensions de la Ville de Bulle, ou, le cas échéant, les avaient systématiquement créditées sur les segments respectifs.

Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs

Le volume nécessaire de la réserve de fluctuation de valeur (RFV) est calculé selon la méthode économique-financière dite « Value-at-Risk », c'est-à-dire à partir des caractéristiques de rendement et de risque des catégories des placements définies pour la stratégie. Cette réserve doit garantir avec une sécurité suffisante une rémunération minimale des capitaux de prévoyance. Le volume visé de la réserve est exprimé en pourcent du capital de prévoyance.

Au 31 décembre 2024, en considérant un horizon temps d'une année, un degré de confiance de 99.00 % et un taux global à 17.7 %, la réserve théorique se situe à CHF 32'771'560.00 (CHF 31'888'473.00 en 2023).

Par courrier du 31 décembre 2013, l'Autorité de surveillance a validé la décision du comité de ne pas constituer de réserve de fluctuation tant que le degré de couverture ne dépassera pas la limite de 100 % (article 72b, alinéa 3 LPP).

Rapport sur le placement de la fortune durant l'année 2024

La Caisse de pensions a réalisé en 2024 une performance brute globale positive de 7.90%, respectivement de 7.69 % nette (4.90 % en 2023). Le benchmark établi par le Credit Suisse a été de 8.72 %, en 2024. Il était de 4.67 % en 2023.

Les marchés financiers ont dégagé des performances moyennes de 9.38 %. Le mandat dit « balancé », a dégagé 9.06 %, alors que le mandat passif 9.93 %. L'immobilier indirect a donné un rendement de 12.36 % et les placements alternatifs 7.85 %.

Les placements immobiliers directs ont quant à eux dégagé une performance de 3.60 %, ceci malgré des rénovations s'élevant à CHF 2'082'389.00 (voir page 22).

Le résultat cumulé des marchés financiers et des immeubles représente un gain net total de CHF 11'366'800.97, en regard de CHF 7'743'493.46 l'année précédente.

Présentation des placements par catégorie

Catégorie de placements	31.12.2024		31.12.2023		Stratégie			Limites selon OPP 2		
	CHF	en %	CHF	en %	Min.	Objectif	Max.	Limites par débiteur art 54	Limites par catégorie art 55	Placement auprès de l'employeur art 57
Cash et équivalents en CHF/devises	2'772'684	1.5%	5'138'753	3.0%	0.0%	2.0%	10.0%	10.0% par débiteur		
Obligations en CHF ou hedgées	45'619'724	24.8%	43'718'836	25.8%	9.0%	23.0%	37.0%			
Obligations en monnaies étrangères	5'834'108	3.2%	4'595'318	2.7%	0.0%	3.0%	6.0%			
Immobilier direct suisse	44'587'000	24.3%	44'191'000	26.1%	19.0%	27.0%	35.0%	5.0% par objet	30.0% dont 1/3 au max. à l'étranger	
Immobilier indirect suisse	14'199'480	7.7%	12'605'139	7.4%	1.0%	6.0%	11.0%			
Immobilier indirect étranger	2'012'565	1.1%	2'195'188	1.3%	0.0%	3.0%	6.0%			
Actions suisses	21'522'193	11.7%	18'691'702	11.0%	5.0%	10.0%	15.0%	5.0% par participation	50.0%	
Actions étrangères	35'529'689	19.3%	30'998'603	18.3%	7.0%	17.0%	27.0%			
Placements alternatifs	3'675'584	2.0%	1'020'284	0.6%	0.0%	5.0%	10.0%		15.0%	
Placements infrastructures	5'037'899	2.7%	3'406'412	2.0%	0.0%	4.0%	8.0%		10.0%	
Placements garantis auprès de l'employeur	3'000'000	1.6%	3'000'000	1.8%	0.0%	0.0%	2.0%			
Total	183'790'926	100.0%	169'561'235	100.0%						

Autres limites

Placements en monnaies étrangères	43'376'361	23.6%	37'789'109	22.3%	0.0%	26.0%	30.0%		30.0%	
Placements en actions	57'051'882	31.0%	49'690'305	29.3%	17.0%	27.0%	37.0%			
Placements en obligations	51'453'832	28.0%	48'314'154	28.5%	9.0%	26.0%	45.0%			
Placement en immobilier direct et fonds immobilier	60'799'045	33.1%	58'991'327	34.8%	20.0%	36.0%	52.0%		30.0% dont 1/3 au max. à l'étranger	

Les limites de placements selon les articles 54 et suivants OPP2 sont respectés mis à part le total en immobiliers (33.1 %). Selon le règlement de placement et l'article 50 al. 4 OPP2, ce dépassement est autorisé et respecte les principes de sécurité et de répartition du risque.

Explication du résultat net des placements

	31.12.2024	Rendement	Intérêts	P/M values	Frais	Total	TER	31.12.2023	Rendement	Intérêts	P/M values	Frais	Total	TER
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Cash et équival. CHF/devises	2'772'684	0	10'404	-16'188	0	-5'784		5'138'753	0	18'017	-14'014	0	4'003	
Obligations en CHF ou hedgées	45'619'724	547'919	0	94'249	0	642'168	36'336	43'718'836	469'099	0	1'502'962	0	1'972'061	35'012
Obligations en mon. étrang.	5'834'108	0	0	230'574	0	230'574	5'530	4'595'318	0	0	-40'285	0	-40'285	7'501
Actions suisses	21'522'193	528'815	0	656'482	0	1'185'297	8'634	18'691'702	536'724	0	620'205	0	1'156'929	9'487
Actions étrangères	35'529'689	146'450	0	7'386'108	0	7'532'558	29'094	30'998'603	85'091	0	2'702'568	0	2'787'659	36'035
Placements alternatifs	3'675'584	13'871	0	380'950	0	394'821	88'512	1'020'284	13'676	0	2'732	0	16'408	2'778
Placements infrastructures	5'037'899	75'546	0	591'147	0	666'693	96'023	3'406'412	76'842	0	-3'897	0	72'945	104'055
Placements immobiliers	16'212'045	201'687	0	1'397'824	0	1'599'511	144'110	14'800'327	304'923	0	303'630	0	608'553	137'976
Immeubles	44'587'000	-288'874	0	0	0	-288'874		44'191'000	1'708'500	0	0	0	1'708'500	
Placements garantis	3'000'000	0	50'442	0	0	50'442		3'000'000	0	51'416	0	0	51'416	
Variation valeur immeubles	0	0	0	396'000	0	396'000		0	0	0	261'000	0	261'000	
Frais gestion fortune	0	0	0	0	-1'024'422	-1'024'422		0	0	0	0	-847'529	-847'529	
Intérêts s/prestation de sortie	0	0	-12'183	0	0	-12'183		0	0	-8'167	0	0	-8'167	
Total	183'790'926	1'225'414	48'663	11'117'146	-1'024'422	11'366'801	408'239	169'561'235	3'194'855	61'266	5'334'901	-847'529	7'743'493	332'844

Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb).

Conformément aux dispositions prévues à l'avenant no 1 du règlement de placement, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015, la Caisse délègue son droit de vote à sa Commission de placement ou à un tiers indépendant. Les résultats sont consignés une fois par année dans un rapport ad-hoc.

Frais de gestion de la fortune

	31.12.2024	
Frais de gestion de la fortune	CHF	% sur fortune
Frais de gestion de la fortune selon compte d'exploitation	616'182	0.34%
Frais TER induits par les placements collectifs transparents	408'239	0.22%
Total	1'024'421	0.56%

	31.12.2024	31.12.2023
Détail des frais TER (total Expense Ratio)	CHF	CHF
Fonds de placements auprès de la BCF	72'639	86'953
Fonds de placement auprès de l'UBS	6'955	1'082
Fonds de placements auprès de la BCV	126'059	114'811
Fonds de placements auprès du CS	202'586	129'998
Total	408'239	332'844

Les frais TER sont calculés sur le capital moyen investi.

Placements collectifs opaques - positions au 31.12.2024

Néant

Engagements de capital ouvert	Engagements au 31.12.2024	Engagements au 31.12.2023
UBS AST 3 Global Infrastructure	896'027	1'272'477
Swiss Life Infrastructure Globale ESG	1'140'000	0
	2'036'027	1'272'477

Immeubles

Le parc immobilier est constitué de onze immeubles, cinq sont situés à Bulle, un à Villeneuve, un à Vuadens, un à Siviriez, un au Crêt, un à Châtillon et un à Arconciel.

	Vudalla 14-16	Vudalla 18-20	Vudalla 22-24	P.-Enhaut 15	P.-Enhaut 18	Villeneuve
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Evaluation au 31.12.2023	4'375'000	4'436'000	4'294'000	4'345'000	4'429'000	8'614'000
Ajustement au 31.12.2024	0	-46'000	37'000	167'000	128'000	39'000
Valeur nette au bilan	4'375'000	4'390'000	4'331'000	4'512'000	4'557'000	8'653'000

	Vuadens	Siviriez	Le Crêt	Châtillon	Arconciel	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Evaluation au 31.12.2023	4'014'000	3'112'000	2'153'000	1'784'000	2'635'000	44'191'000
Ajustement au 31.12.2024	14'000	14'000	24'000	19'000	0	396'000
Valeur nette au bilan	4'028'000	3'126'000	2'177'000	1'803'000	2'635'000	44'587'000

Le taux de capitalisation utilisé pour le calcul de la valeur de rendement se situe entre 5 et 5.5 %.

L'ensemble du parc immobilier représente CHF 44'587'000.00, soit le 24.3 % des actifs. Les directives OPP2 prescrivent que cette classe d'actifs ne devrait pas dépasser le 30 % de la fortune et par ailleurs qu'un objet immobilier ne devrait pas représenter plus de 5 % de la fortune globale. En l'occurrence, aucun immeuble ne dépasse cette recommandation.

Par contre, ladite ordonnance autorise les institutions de prévoyance à dépasser ces limites pour autant que les objets immobiliers représentent peu de risques et permettent de dégager de bons rendements. Le règlement de placement prévoit l'étendue des limites de placement immobilier selon l'OPP2.

Le compte d'exploitation des immeubles fait ressortir un résultat de CHF -288'874.15 en 2024. Le rendement viré au compte d'exploitation se monte à CHF -382'526.80 (CHF 1'614'394.85 en 2023). De ce montant sont ajoutés les honoraires de gérance de CHF 93'652.65 (CHF 94'105.25 en 2023) comptabilisés dans les frais de gestion de la fortune.

Les principaux postes relatifs aux immeubles sont reproduits ci-après :

	Vudalla 14-16	Vudalla 18-20	Vudalla 22-24	P.-Enhaut 15	P.-Enhaut 18	Villeneuve
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Loyers encaissés	190'508	222'295	237'510	235'334	235'175	430'017
Autres recettes	6'720	1'120	780	386	1'859	1'560
Total produits	197'228	223'415	238'290	235'720	237'034	431'577
Charges courantes	28'426	36'815	30'098	25'268	34'900	45'163
Charges d'entretien	20'541	18'864	19'049	27'617	7'932	35'754
Rénovation	2'011'609	13'445	0	40'640	12'495	0
Impôts	7'666	8'266	7'955	6'195	7'900	15'840
Total charges	2'068'242	77'390	57'102	99'720	63'227	96'757
Rendement viré au compte d'exploitation	-1'871'014	146'025	181'188	136'000	173'807	334'820
Rendement	2.7%	3.3%	4.2%	3.1%	3.9%	3.9%

	Vuadens	Siviriez	Le Crêt	Châtillon	Arconciel	2024	2023
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Loyers encaissés	199'995	155'705	107'940	89'204	131'760	2'235'443	2'269'352
Autres recettes	2'060	0	0	1'102	0	15'587	8'840
Total produits	202'055	155'705	107'940	90'306	131'760	2'251'030	2'278'192
Charges courantes	22'071	18'969	14'504	13'167	15'258	284'639	288'097
Charges d'entretien	18'589	14'449	5'631	10'538	9'252	188'216	195'688
Rénovation	4'200	0	0	0	0	2'082'389	102'718
Impôts	4'074	6'720	4'784	3'520	5'393	78'313	77'294
Total charges	48'934	40'138	24'919	27'225	29'903	2'633'557	663'797
Rendement viré au compte d'exploitation	153'121	115'567	83'021	63'081	101'857	-382'527	1'614'395
Rendement	3.8%	3.7%	3.9%	3.5%	3.9%	3.6%	3.7%

A part les charges courantes d'entretien, il y a lieu de relever que certains entretiens plus conséquents sont régulièrement entrepris pour maintenir la qualité et l'attractivité de nos immeubles. Plusieurs appartements ont été partiellement rénovés (peinture, ponçage du parquet, agencement de cuisine) pour un montant de CHF 70'780.00.

L'immeuble Vudalla 14-16 à Bulle est entièrement rénové en 2024-2025. Ainsi, il a été décidé de maintenir le rendement de 2024 jusqu'au terme des travaux. Des factures relatives aux travaux de rénovation ont été payées en 2024 pour un montant de CHF 2'011'609.00.

Le total des rénovations pour les 11 immeubles s'élève à CHF 2'082'389.00.

Explications des placements chez les employeurs et de la réserve de contribution de l'employeur

Au 31 décembre 2024, la Caisse de pensions a placé un montant de CHF 3'000'000.00 rémunéré au taux du marché (1.29 % au 31.12.2024) auprès de la Ville de Bulle conformément à la stratégie de placement. Ce placement fait l'objet d'une garantie de l'Etat, le cas échéant.

L'employeur a la possibilité de constituer des réserves ordinaires de cotisations afin de financer ses futurs engagements de prévoyance.

VII. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation**Explication du compte de régularisation actif**

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
Intérêts courus	20'883.00	21'488.00
Loyers à recevoir	8'865.00	22'559.00
Cotisations à recevoir	734'510.65	619'604.95
Charges payées d'avance	0.00	390.75
Total	<u>764'258.65</u>	<u>664'042.70</u>

Explication du compte de régularisation passif

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
Loyers reçus d'avance	3'385.00	5'356.00
Prestations de libre passage reçues d'avance	9'555.65	50'342.30
Cotisations reçues d'avance	0.00	156.90
Charges à payer liées aux frais d'administration	174'218.25	160'264.20
Charges à payer liées aux frais d'administration de la fortune	13'700.00	20'500.00
Comptes courants à payer	37.60	0.00
Cotisations au Fonds de garantie à payer	4'444.65	0.00
Total	<u>205'341.15</u>	<u>236'619.40</u>

Explication du compte frais d'administration

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
Charges personnel administratif	144'951.40	132'712.70
Honoraires expert et expertises/études	75'756.45	55'258.25
Honoraires organe de révision	19'198.55	20'123.80
Honoraires gestion informatique	55'101.85	52'962.60
Emoluments autorité de surveillance des fondations	8'420.75	8'850.05
Frais de formation membre comité	5'333.25	4'280.80
Total	<u>308'762.25</u>	<u>274'188.20</u>

Conformément à l'article 84b du CC, nous précisons qu'aucune indemnité au sens de l'art. 734a al. 2 du CO n'est versée directement ou indirectement aux membres du comité.

VIII. Demandes de l'Autorité de surveillance

Le 24 juin 2024, les comptes, annexe et rapport de gestion de l'exercice 2023 ont été remis à l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSFP). Par courrier du 13 août 2024, ladite autorité n'a émis aucune remarque.

IX. Autres informations relatives à la situation financière

Découvert / Explications des mesures prises (art. 44 OPP 2)

Au 31 décembre 2024, le degré de couverture OPP2 et celui envers les assurés actifs (98.51 % et 97.26 %) sont supérieurs à leurs valeurs initiales (82.3 % et 67.8 %) ; en conséquence, il n'existe pas de découvert au sens des dispositions légales spécifiques aux IPDP en capitalisation partielle.

Liquidation partielle

Néant

Separate Accounts

Néant

Mise en gage d'actifs

Néant

Responsabilité solidaire et cautionnements

Néant

Opérations particulières et transactions sur la fortune

Néant

Procédures judiciaires en cours

Néant

X. Evénements postérieurs à la date du bilan

Néant

CAISSE DE PENSIONS DE LA VILLE DE BULLE

Le Président


Jacques Morand

L'Administrateur


Raoul Girard

INVENTAIRE DES TITRES (Détails)

au 31.12.2024

Caisse de pension de la ville Bulle
Grand-Rue 7
CH-1630 Bulle

Securities Accounting
Pebe ID: 2100

Valeur	ISIN	Désignation du titre	Ccy	Val.nominale/Nbre	Cours comptable	Val. comptable ME	Crsv dev. cpta	Val. comptable MdB	Crsv marché	Val. marché ME	Crsv dev. marché	Val. marché MdB
Dépôt 0835-2829753-95 UBS passif												
Obligations en CHF												
11729756	CH0117297561	Parts UBS Bonds CHI	CHF	3'360.69	952.16	3'199'915.54	1.00	3'199'915.54	952.16	3'199'915.54	1.00	3'199'915.54
11729927	CH0117299278	Parts UBS Bonds CHI	CHF	201.63	1'004.51	202'439.90	1.00	202'439.90	1'004.51	202'439.90	1.00	202'439.90
1823466	CH0018234654	Parts UBS Institutiona Bonds CHF Ausland	CHF	1'872.41	1'083.12	2'028'042.55	1.00	2'028'042.55	1'083.12	2'028'042.55	1.00	2'028'042.55
1823461	CH0018234614	Parts UBS Institutiona Bonds CHF Inland	CHF	3'835.63	1'142.97	4'384'008.88	1.00	4'384'008.88	1'142.97	4'384'008.88	1.00	4'384'008.88
Total Obligations en CHF				9'270.26		9'814'406.87		9'814'406.87		9'814'406.87		9'814'406.87
Obligation en dev., hedgée CHF												
12127559	CH0121275595	Parts UBS Institutiona Glob.Aggr.Bds Passiv	CHF	11'906.03	933.99	11'120'116.70	1.00	11'120'116.70	933.99	11'120'116.70	1.00	11'120'116.70
Total Obligation en dev., hedgée CHF				11'906.03		11'120'116.70		11'120'116.70		11'120'116.70		11'120'116.70
Obl. d'entrep en dev., hgd CHF												
18418267	CH0184182670	Parts UBS Inst. Fund Global Corp. Bon. Ch	CHF	5'164.91	949.66	4'904'912.23	1.00	4'904'912.23	949.66	4'904'912.23	1.00	4'904'912.23
Total Obl. d'entrep en dev., hgd CHF				5'164.91		4'904'912.23		4'904'912.23		4'904'912.23		4'904'912.23
Obl. march.émarg. mon loc.												
25749505	LU1131112325	Parts UBS (Lux) Bonc Emerg Econom. Locz	USD	39'935.38	96.43	3'850'968.31	0.91	3'489'940.03	96.43	3'850'968.31	0.91	3'489'940.03
Total Obl. march.émarg. mon loc.				39'935.38		3'850'968.31		3'489'940.03		3'850'968.31		3'489'940.03
Obl. convertible, hgd CHF												
12806736	LU0615763983	Parts UBS (Lux) Bonc Convert Global (EUR)	CHF	12'925.19	195.41	2'525'711.96	1.00	2'525'711.96	195.41	2'525'711.96	1.00	2'525'711.96
Total Obl. convertible, hgd CHF				12'925.19		2'525'711.96		2'525'711.96		2'525'711.96		2'525'711.96
Actions suisses												
1571019	CH0015710194	Parts UBS (CH) Equ (CHF	3'724.97	3'367.29	12'543'054.23	1.00	12'543'054.23	3'367.29	12'543'054.23	1.00	12'543'054.23
Total Actions suisses				3'724.97		12'543'054.23		12'543'054.23		12'543'054.23		12'543'054.23
Act. moy/grnd cap march.dev.												
2298536	CH0022985367	Parts UBS Institutiona Equities Global	CHF	5'861.16	2'496.40	14'631'797.33	1.00	14'631'797.33	2'496.40	14'631'797.33	1.00	14'631'797.33
Total Act. moy/grnd cap march.dev.				5'861.16		14'631'797.33		14'631'797.33		14'631'797.33		14'631'797.33
Act. petit. cap march.dev.												
20967519	CH0209675195	Parts UBS Institutiona Global Small Caps Pa	CHF	1'563.38	2'400.33	3'752'637.52	1.00	3'752'637.52	2'400.33	3'752'637.52	1.00	3'752'637.52
Total Act. petit. cap march.dev.				1'563.38		3'752'637.52		3'752'637.52		3'752'637.52		3'752'637.52
Act. moy/grnd cap.march.émarg.												
25280971	CH0252809717	Parts UBS Institutiona Equities Emerging Mi	CHF	1'977.79	1'264.55	2'501'018.14	1.00	2'501'018.14	1'264.55	2'501'018.14	1.00	2'501'018.14
Total Act. moy/grnd cap.march.émarg.				1'977.79		2'501'018.14		2'501'018.14		2'501'018.14		2'501'018.14
Total Dépôt 0835-2829753-95 UBS passif								65'283'595.01				65'283'595.01
Dépôt 0835-2405009-15 BCF												
Obligations en CHF												
114170041	CH1141700414	0.4175 % Cembra Monx 2021 - 15.11.2028	CHF	210'000.00	98.75	207'375.00	1.00	207'375.00	98.75	207'375.00	1.00	207'375.00
114872812	CH1148728129	0.85 % Berner KB A(2022 - 21.01.2032	CHF	225'000.00	97.85	220'162.50	1.00	220'162.50	97.85	220'162.50	1.00	220'162.50

Valeur	ISIN	Désignation du titre	Ccy	Val.nominale/Nbre	Cours comptable	Val. comptable ME	Crs dev. cpta	Val. comptable MdB	Crs marché	Val. marché ME	Crs dev. marché	Val. marché MdB
120636746	CH1206367463	1.95 % Groupe E AG 2022 - 30.09.2027	CHF	300'000.00	103.10	309'300.00	1.00	309'300.00	103.10	309'300.00	1.00	309'300.00
124365199	CH1243651994	2.1 % Lonza Swiss l 2023 - 12.09.2029	CHF	190'000.00	105.20	199'880.00	1.00	199'880.00	105.20	199'880.00	1.00	199'880.00
127347540	CH1273475405	2 % Nestle AG 2023 - 28.06.2033	CHF	400'000.00	109.85	439'400.00	1.00	439'400.00	109.85	439'400.00	1.00	439'400.00
27019099	CH0270190991	5 / 8 % Novartis AG 2015 - 13.11.2029	CHF	100'000.00	100.05	100'050.00	1.00	100'050.00	100.05	100'050.00	1.00	100'050.00
27913532	CH0279135328	7/8 % SGS Ltd 2015 - 08.05.2030	CHF	100'000.00	101.75	101'750.00	1.00	101'750.00	101.75	101'750.00	1.00	101'750.00
29797489	CH0297974898	1.000 % Coca-Cola Cr 2015 - 02.10.2028	CHF	200'000.00	102.10	204'200.00	1.00	204'200.00	102.10	204'200.00	1.00	204'200.00
31941596	CH0319415961	0.875 % Georg Fische 2016 - 12.05.2026	CHF	100'000.00	100.13	100'130.00	1.00	100'130.00	100.13	100'130.00	1.00	100'130.00
34090792	CH0340907929	0.1 % Schwyzer KB 2016 - 25.10.2028	CHF	100'000.00	98.00	98'000.00	1.00	98'000.00	98.00	98'000.00	1.00	98'000.00
36882547	CH0368825474	0.4 % Bq Fed du Cr 2017 - 19.12.2025	CHF	425'000.00	99.88	424'490.00	1.00	424'490.00	99.88	424'490.00	1.00	424'490.00
37347616	CH0373476164	0.75 % Swisscom AG 2017 - 24.11.2033	CHF	600'000.00	99.65	597'900.00	1.00	597'900.00	99.65	597'900.00	1.00	597'900.00
37926871	CH0379268714	0.500 % Coop-Gruppe 2017 - 29.09.2027	CHF	100'000.00	99.90	99'900.00	1.00	99'900.00	99.90	99'900.00	1.00	99'900.00
38960608	CH0389606085	0.6 % Buehler Holdi 2017 - 21.12.2026	CHF	100'000.00	99.75	99'750.00	1.00	99'750.00	99.75	99'750.00	1.00	99'750.00
41904118	CH0419041188	0.5 % PBZ Schweiz 2019 - 15.05.2034	CHF	550'000.00	97.51	536'305.00	1.00	536'305.00	97.51	536'305.00	1.00	536'305.00
43376131	CH0433761316	0.750 % Roche Kapita 2018 - 24.09.2030	CHF	100'000.00	100.70	100'700.00	1.00	100'700.00	100.70	100'700.00	1.00	100'700.00
46123893	CH0461238930	0.25 % Migros Bank .2019 - 10.12.2027	CHF	100'000.00	98.60	98'600.00	1.00	98'600.00	98.60	98'600.00	1.00	98'600.00
47951431	CH0479514314	0.2 % Kuehne + Na 2019 - 18.06.2025	CHF	200'000.00	99.78	199'560.00	1.00	199'560.00	99.78	199'560.00	1.00	199'560.00
50607110	CH0506071106	0.01 % Aargauische l 2020 - 18.02.2030	CHF	100'000.00	96.70	96'700.00	1.00	96'700.00	96.70	96'700.00	1.00	96'700.00
50607121	CH0506071213	0.25 % Mobimo Hold 2020 - 23.03.2028	CHF	100'000.00	97.75	97'750.00	1.00	97'750.00	97.75	97'750.00	1.00	97'750.00
50607136	CH0506071361	0.2 % PSP Swiss P 2021 - 04.02.2031	CHF	100'000.00	95.75	95'750.00	1.00	95'750.00	95.75	95'750.00	1.00	95'750.00
51782531	CH0517825318	0.26 % Hyundai Capi 2020 - 11.02.2025	CHF	300'000.00	99.92	299'760.00	1.00	299'760.00	99.92	299'760.00	1.00	299'760.00
53689327	CH0536893271	0.7 % Allreal Holdi 2020 - 22.09.2028	CHF	200'000.00	99.20	198'400.00	1.00	198'400.00	99.20	198'400.00	1.00	198'400.00
53689336	CH0536893362	0.15 % Walliser KB 2020 - 05.10.2032	CHF	65'000.00	94.85	61'652.50	1.00	61'652.50	94.85	61'652.50	1.00	61'652.50
53903295	CH0539032950	0.875 % Adecco Grou 2020 - 27.11.2025	CHF	250'000.00	100.43	251'075.00	1.00	251'075.00	100.43	251'075.00	1.00	251'075.00
54575468	CH0545754688	0.125 % Basler KB 2020 - 10.09.2032	CHF	100'000.00	95.30	95'300.00	1.00	95'300.00	95.30	95'300.00	1.00	95'300.00
54724327	CH0547243276	0.75 % Sonova Holdi 2020 - 06.10.2028	CHF	200'000.00	100.20	200'400.00	1.00	200'400.00	100.20	200'400.00	1.00	200'400.00
56464208	CH0564642087	0.25 % Lindt & Sprue 2020 - 06.10.2032	CHF	200'000.00	97.25	194'500.00	1.00	194'500.00	97.25	194'500.00	1.00	194'500.00
57057612	CH0570576121	0.05 % Zuercher KB 2020 - 04.11.2032	CHF	100'000.00	95.00	95'000.00	1.00	95'000.00	95.00	95'000.00	1.00	95'000.00
59393999	CH0593939990	0.95 % Aéroport Int. l 2021 - 25.03.2031	CHF	220'000.00	99.25	218'350.00	1.00	218'350.00	99.25	218'350.00	1.00	218'350.00
Total Obligations en CHF				6'035'000.00		6'042'090.00		6'042'090.00		6'042'090.00		6'042'090.00
Obligation en dev., hedgée CHF												
116893612	IE00077YX185	Parts Vanguard Invest U.S Government Bon	CHF	6'825.00	90.25	615'976.04	1.00	615'976.04	90.25	615'976.04	1.00	615'976.04
19225318	CH0192253182	Droits Swisscanto AST Obligations Ausland	CHF	24'155.00	104.18	2'516'467.90	1.00	2'516'467.90	104.18	2'516'467.90	1.00	2'516'467.90
34369456	CH0343694565	Parts Swisscanto (CH V - Bond Fund World	CHF	8'015.00	85.08	681'942.65	1.00	681'942.65	85.08	681'942.65	1.00	681'942.65
48369983	IE00BK7Y2Q41	Parts iShares PLC- iS USD Corp Bond UCI	CHF	582'900.00	4.38	2'555'025.57	1.00	2'555'025.57	4.38	2'555'025.57	1.00	2'555'025.57
Total Obligation en dev., hedgée CHF				621'895.00		6'369'412.16		6'369'412.16		6'369'412.16		6'369'412.16
Obl. d'entrep en dev., hgd CHF												
24020111	LU1048315755	Parts UBS ETF SICAV Bloomberg Barclays l	CHF	90'000.00	13.00	1'170'225.00	1.00	1'170'225.00	13.00	1'170'225.00	1.00	1'170'225.00
48966418	IE00BK6NC407	Parts iShares Illi PLC iShares Core EUR Cc	CHF	427'950.00	4.62	1'975'074.84	1.00	1'975'074.84	4.62	1'975'074.84	1.00	1'975'074.84
Total Obl. d'entrep en dev., hgd CHF				517'950.00		3'145'299.84		3'145'299.84		3'145'299.84		3'145'299.84
Obl. march.émérg. mon loc.												
48546239	LU2008206901	Parts State Street Gl./EMMA Local Currenc	USD	273'054.00	9.47	2'586'667.85	0.91	2'344'167.74	9.47	2'586'667.85	0.91	2'344'167.74
Total Obl. march.émérg. mon loc.				273'054.00		2'586'667.85		2'344'167.74		2'586'667.85		2'344'167.74
Obl. convertible, hgd CHF												
40806374	IE00BDT6FS23	Parts SSgA SPDR ET Global conv.Bonds hc	CHF	46'300.00	36.67	1'697'774.70	1.00	1'697'774.70	36.67	1'697'774.70	1.00	1'697'774.70
Total Obl. convertible, hgd CHF				46'300.00		1'697'774.70		1'697'774.70		1'697'774.70		1'697'774.70
Actions suisses												
1064593	CH0010645932	Act Givaudan AG	CHF	33.00	3'966.00	130'878.00	1.00	130'878.00	3'966.00	130'878.00	1.00	130'878.00
1107539	CH0011075394	Act Zurich Fin. Servi	CHF	873.00	538.80	470'372.40	1.00	470'372.40	538.80	470'372.40	1.00	470'372.40
116915100	CH1169151003	Act Georg Fischer A	CHF	1'111.00	68.65	76'270.15	1.00	76'270.15	68.65	76'270.15	1.00	76'270.15
1200526	CH0012005267	Act Novartis AG	CHF	11'787.00	88.70	1'045'506.90	1.00	1'045'506.90	88.70	1'045'506.90	1.00	1'045'506.90
1203204	CH0012032048	Act Roche Holding /	CHF	3'988.00	255.50	1'018'934.00	1.00	1'018'934.00	255.50	1'018'934.00	1.00	1'018'934.00
1221405	CH0012214059	Act LafargeHolcim L	CHF	3'645.00	87.36	318'427.20	1.00	318'427.20	87.36	318'427.20	1.00	318'427.20
1222171	CH0012221716	Act ABB Ltd	CHF	8'194.00	49.07	402'079.58	1.00	402'079.58	49.07	402'079.58	1.00	402'079.58
124359842	CH1243598427	Act Sandoz Group A	CHF	4'105.00	37.17	152'582.85	1.00	152'582.85	37.17	152'582.85	1.00	152'582.85
1254978	CH0012549785	Act Sonova Holding	CHF	272.00	296.30	80'593.60	1.00	80'593.60	296.30	80'593.60	1.00	80'593.60
12667353	CH0126673539	Act DKSH Holding	CHF	909.00	67.30	61'175.70	1.00	61'175.70	67.30	61'175.70	1.00	61'175.70

Valeur	ISIN	Désignation du titre	Ccy	Val.nominale/Nbre	Cours comptable	Val. comptable ME	Crs dev. cpta	Val. comptable MdB	Crs marché	Val. marché ME	Crs dev. marché	Val. marché MdB
12688156	CH0126881561	Act Swiss Re AG	CHF	1'931.00	131.20	253'347.20	1.00	253'347.20	131.20	253'347.20	1.00	253'347.20
1384101	CH0013841017	Act Lonza Group AG	CHF	479.00	535.80	256'648.20	1.00	256'648.20	535.80	256'648.20	1.00	256'648.20
1428449	CH0014284498	Act Siegfried Holdin	CHF	120.00	986.00	118'320.00	1.00	118'320.00	986.00	118'320.00	1.00	118'320.00
1485278	CH0014852781	Act Swiss Life Holdi	CHF	159.00	699.60	111'236.40	1.00	111'236.40	699.60	111'236.40	1.00	111'236.40
21048333	CH0210483332	Act COMP FIN RICf	CHF	2'843.00	137.90	392'049.70	1.00	392'049.70	137.90	392'049.70	1.00	392'049.70
2154566	CH0021545667	Act.n Vaudoise Assur	CHF	52.00	494.00	25'688.00	1.00	25'688.00	494.00	25'688.00	1.00	25'688.00
23793565	CH0237935652	Parts iShares ETF (Ch iShares Core SPI (R)	CHF	3'800.00	138.92	527'896.00	1.00	527'896.00	138.92	527'896.00	1.00	527'896.00
24476758	CH0244767585	Act UBS Group AG	CHF	17'410.00	27.73	482'779.30	1.00	482'779.30	27.73	482'779.30	1.00	482'779.30
2523886	CH0025238863	Act Kuehne + Nagel	CHF	138.00	207.80	28'676.40	1.00	28'676.40	207.80	28'676.40	1.00	28'676.40
2575132	CH0025751329	Act Logitech Interna	CHF	1'345.00	75.04	100'928.80	1.00	100'928.80	75.04	100'928.80	1.00	100'928.80
3017040	CH0030170408	Act Geberit AG	CHF	141.00	514.60	72'558.60	1.00	72'558.60	514.60	72'558.60	1.00	72'558.60
30228884	CH0302288847	Parts UBS (CH) Institi Equities Switzerland	CHF	805.00	1'572.27	1'265'677.35	1.00	1'265'677.35	1'572.27	1'265'677.35	1.00	1'265'677.35
354151	CH0003541510	Act.n Forbo Holding S	CHF	44.00	755.00	33'220.00	1.00	33'220.00	755.00	33'220.00	1.00	33'220.00
36082699	CH0360826991	Act Comet Holding	CHF	288.00	248.50	71'568.00	1.00	71'568.00	248.50	71'568.00	1.00	71'568.00
3886335	CH0038863350	Act Nestle SA	CHF	14'030.00	74.88	1'050'566.40	1.00	1'050'566.40	74.88	1'050'566.40	1.00	1'050'566.40
41879292	CH0418792922	Act Sika AG	CHF	752.00	215.80	162'281.60	1.00	162'281.60	215.80	162'281.60	1.00	162'281.60
43249246	CH0432492467	Act Alcon AG	CHF	2'309.00	76.90	177'562.10	1.00	177'562.10	76.90	177'562.10	1.00	177'562.10
874251	CH0008742519	Act Swisscom AG	CHF	181.00	504.50	91'314.50	1.00	91'314.50	504.50	91'314.50	1.00	91'314.50
881506	CH0008815067	Act.n Saigroup en faillite	CHF	1'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00
Total Actions suisses				82'744.00		8'979'138.93		8'979'138.93		8'979'138.93		8'979'138.93
Act. moy/grnd cap march.dev.												
10128176	IE00B60SX402	Parts Invesco Markets Invesco Russell 2000	USD	8'375.00	113.15	947'631.25	0.91	858'790.82	113.15	947'631.25	0.91	858'790.82
10608355	IE00B4K48X80	Parts iShares III PLC -	EUR	10'165.00	78.11	793'988.15	0.94	745'095.86	78.11	793'988.15	0.94	745'095.86
11358996	IE00B3YCGJ38	Parts Source Markets S&P 500 UCITS ETF	USD	6'441.00	1'169.46	7'532'459.66	0.91	6'826'291.57	1'169.46	7'532'459.66	0.91	6'826'291.57
1272980	LU0136234068	Parts UBS ETF SICA) EURO STOXX 50 UC	EUR	18'335.00	49.08	899'790.13	0.94	844'382.75	49.08	899'790.13	0.94	844'382.75
13636757	LU0666200349	Parts HSBG Global In Frontier Markets	USD	955.00	292.65	279'484.57	0.91	253'282.89	292.65	279'484.57	0.91	253'282.89
21964391	LU0940748279	Parts UBS (Lux) Fund MSCI Pacific (ex Jap)	USD	15'548.00	19.57	304'305.46	0.91	275'776.82	19.57	304'305.46	0.91	275'776.82
21967323	LU0950671825	Parts UBS (Lux) Fd S MSCI Japan UCITS E	JPY	27'180.00	3'663.00	99'560'340.00	0.58	574'106.40	3'663.00	99'560'340.00	0.58	574'106.40
36700299	IE00BF20LF40	Parts iShares VI PLC iShares MSCI Europe	EUR	22'425.00	7.49	168'052.95	0.94	157'704.57	7.49	168'052.95	0.94	157'704.57
Total Act. moy/grnd cap march.dev.				0.00		0.00		10'535'431.68		0.00		10'535'431.68
Act. petit. cap march.dev.												
10793202	IE00B42LF923	Parts Vanguard Global Cap Index Fund:Instit	USD	7'076.00	371.86	2'631'286.31	0.91	2'384'603.22	371.86	2'631'286.31	0.91	2'384'603.22
24770423	IE00BKWQ0M75	Parts SSgA SPDR ET II PLC - SPDR Europ	EUR	488.00	306.95	149'791.60	0.94	140'567.72	306.95	149'791.60	0.94	140'567.72
Total Act. petit. cap march.dev.				0.00		0.00		2'525'170.94		0.00		2'525'170.94
Act. moy/grnd cap.march.émérg.												
21966836	LU0950674175	Parts UBS ETF SICA) MSCI Emerging Mark	USD	114'370.00	11.24	1'285'747.54	0.91	1'165'208.71	11.24	1'285'747.54	0.91	1'165'208.71
3474690	LU0333811072	Parts Goldman Sachs India Equity Portfolio	USD	9'275.00	49.78	461'709.50	0.91	418'424.23	49.78	461'709.50	0.91	418'424.23
Total Act. moy/grnd cap.march.émérg.				123'645.00		1'747'457.04		1'583'632.94		1'747'457.04		1'583'632.94
Total Dépôt 0835-2405009-15 BCF								43'222'118.93	43'222'118.93			
Dépôt 0835-2837226-35 BCF												
Immobilier indirect suisse												
10077053	CH0100770533	Droits UBS AST Kommerzielle Immo	CHF	65.00	1'793.70	116'590.50	1.00	116'590.50	1'793.70	116'590.50	1.00	116'590.50
10615013	CH0106150136	Droits Swiss Life Immc	CHF	778.00	209.67	163'123.26	1.00	163'123.26	209.67	163'123.26	1.00	163'123.26
11354362	CH0113543620	Droits CSA Real Estate	CHF	38.00	1'692.96	64'332.48	1.00	64'332.48	1'692.96	64'332.48	1.00	64'332.48
1312300	CH0013123002	Droits CREDIT SUISSE CSA REAL ESTATE	CHF	81.35	2'020.31	164'344.14	1.00	164'344.14	2'020.31	164'344.14	1.00	164'344.14
13683758	CH0136837587	Droits Swiss Life Immc	CHF	2'075.00	184.09	381'986.75	1.00	381'986.75	184.09	381'986.75	1.00	381'986.75
18061472	CH0180614726	Parts Zurich Invest Ins ZIF Immobilien Indirel	CHF	5'905.00	1'679.80	9'919'211.32	1.00	9'919'211.32	1'679.80	9'919'211.32	1.00	9'919'211.32
1819290	CH0018192903	Droits Zürich Anlagesti Wohnen Schweiz	CHF	75.50	3'473.03	262'227.71	1.00	262'227.71	3'473.03	262'227.71	1.00	262'227.71
19225290	CH0192252903	Droits Swisscanto Plak Immobilières Suisse P	CHF	2'499.00	177.91	444'597.09	1.00	444'597.09	177.91	444'597.09	1.00	444'597.09
24522912	CH0245229122	Droits IST Investments Immo. Schweiz Woh	CHF	235.21	142.91	33'613.15	1.00	33'613.15	142.91	33'613.15	1.00	33'613.15
2522609	CH0025226090	Droits CS Anlagestiftur Real Estate Switzerla	CHF	5.00	2'355.11	11'775.55	1.00	11'775.55	2'355.11	11'775.55	1.00	11'775.55
287549	CH0002875497	Droits UBS Fondation Immobilières Suisses	CHF	189.00	2'078.64	392'862.96	1.00	392'862.96	2'078.64	392'862.96	1.00	392'862.96
30120010	CH0301200108	Droits Helvetia Anlages Immobilien Romandie	CHF	514.98	1'492.44	768'575.26	1.00	768'575.26	1'492.44	768'575.26	1.00	768'575.26
33349032	CH0333490321	Parts Akara Swiss Div Property Fund PK	CHF	380.00	1'145.97	435'468.60	1.00	435'468.60	1'145.97	435'468.60	1.00	435'468.60
42726072	CH0427260721	Parts 1291 Schweizer Anlagegruppe Immo	CHF	1'208.84	116.68	141'049.41	1.00	141'049.41	116.68	141'049.41	1.00	141'049.41

Valeur	ISIN	Désignation du titre	Ccy	Val.nominale/Nbre	Cours comptable	Val. comptable ME	Crs dev. cpta	Val. comptable MdB	Crs marché	Val. marché ME	Crs dev. marché	Val. marché MdB
46413344	CH0464133443	Parts Fundamenta Gr Swiss Real Estate	CHF	341.67	1'230.00	420'254.10	1.00	420'254.10	1'230.00	420'254.10	1.00	420'254.10
4955026	CH0049550269	Droits Sarasin Anlagen Nachhaltig Immobilien	CHF	274.17	1'748.83	479'467.98	1.00	479'467.98	1'748.83	479'467.98	1.00	479'467.98
Total Immobilier indirect suisse				14'665.70		14'199'480.26		14'199'480.26		14'199'480.26		14'199'480.26

Total Dépôt 0835-2837226-35 BCV

14'199'480.26

14'199'480.26

Dépôt 0835-2319203-85 Gestion int.

Placements alternatifs

30545123	GG00BZ4BLM23	Parts Credit Suisse L/ Swiss Franc Bond Fu	CHF	101.59	104.02	10'567.30	1.00	10'567.30	104.02	10'567.30	1.00	10'567.30
44331913	GG00BGGMOY54	Parts The Partners Fu	CHF	589.67	1'445.47	852'349.44	1.00	852'349.44	1'445.47	852'349.44	1.00	852'349.44
52681992	LU2098888584	Parts Schroder GAIA I Specialist Private Equ	CHF	14'342.06	184.55	2'646'827.17	1.00	2'646'827.17	184.55	2'646'827.17	1.00	2'646'827.17
Total Placements alternatifs				15'033.32		3'509'743.91		3'509'743.91		3'509'743.91		3'509'743.91

Immobilier étranger indirects

12355889	CH0123558899	Droits UBS Inv. Found. Global Real Estate	CHF	1'581.42	1'272.63	2'012'565.08	1.00	2'012'565.08	1'272.63	2'012'565.08	1.00	2'012'565.08
Total Immobilier étranger indirects				1'581.42		2'012'565.08		2'012'565.08		2'012'565.08		2'012'565.08

Infrastructure

3926678	CH0039266785	Droits UBS Investment Global Infrastructure I	CHF	5'062.61	845.99	4'282'914.90	1.00	4'282'914.90	845.99	4'282'914.90	1.00	4'282'914.90
56897992	CH0568979923	Parts SwissLife (CHF)	CHF	6'861.00	110.04	754'984.44	1.00	754'984.44	110.04	754'984.44	1.00	754'984.44
Total Infrastructure				11'923.61		5'037'899.34		5'037'899.34		5'037'899.34		5'037'899.34

Senior Loans

22900283	LU0996462254	Parts Credit Suisse Nr SICAV - Global Senic	CHF	208.18	796.61	165'839.86	1.00	165'839.86	796.61	165'839.86	1.00	165'839.86
Total Senior Loans				208.18		165'839.86		165'839.86		165'839.86		165'839.86

Total Dépôt 0835-2319203-85 Gestion int.

10'726'048.19

10'726'048.19

Total général

133'431'242.39

133'431'242.39

INVENTAIRE DES TITRES (Récapitulation)

au 31.12.2024

Caisse de pension de la ville Bulle
Grand-Rue 7
CH-1630 Bulle

Securities Accounting
Pebe ID: 2100

	Val. comptable ME	Val. comptable MdB	Val. marché ME	Val. marché MdB
Dépôt 0835-2829753-95 UBS passif				
Total Obligations en CHF	9'814'406.87	9'814'406.87	9'814'406.87	9'814'406.87
Total Obligation en dev., hedgée CHF	11'120'116.70	11'120'116.70	11'120'116.70	11'120'116.70
Total Obl. d'entrep en dev., hgd CHF	4'904'912.23	4'904'912.23	4'904'912.23	4'904'912.23
Total Obl. march.émérg. mon loc.	3'850'968.31	3'489'940.03	3'850'968.31	3'489'940.03
Total Obl. convertible, hgd CHF	2'525'711.96	2'525'711.96	2'525'711.96	2'525'711.96
Total Actions suisses	12'543'054.23	12'543'054.23	12'543'054.23	12'543'054.23
Total Act. moy/grnd cap march.dev.	14'631'797.33	14'631'797.33	14'631'797.33	14'631'797.33
Total Act. petit. cap march.dev.	3'752'637.52	3'752'637.52	3'752'637.52	3'752'637.52
Total Act. moy/grnd cap.march.émérg.	2'501'018.14	2'501'018.14	2'501'018.14	2'501'018.14
Total Dépôt 0835-2829753-95 UBS passif		65'283'595.01		65'283'595.01
Dépôt 0835-2405009-15 BCF				
Total Obligations en CHF	6'042'090.00	6'042'090.00	6'042'090.00	6'042'090.00
Total Obligation en dev., hedgée CHF	6'369'412.16	6'369'412.16	6'369'412.16	6'369'412.16
Total Obl. d'entrep en dev., hgd CHF	3'145'299.84	3'145'299.84	3'145'299.84	3'145'299.84
Total Obl. march.émérg. mon loc.	2'586'667.85	2'344'167.74	2'586'667.85	2'344'167.74
Total Obl. convertible, hgd CHF	1'697'774.70	1'697'774.70	1'697'774.70	1'697'774.70
Total Actions suisses	8'979'138.93	8'979'138.93	8'979'138.93	8'979'138.93
Total Act. moy/grnd cap march.dev.	0.00	10'535'431.68	0.00	10'535'431.68
Total Act. petit. cap march.dev.	0.00	2'525'170.94	0.00	2'525'170.94
Total Act. moy/grnd cap.march.émérg.	1'747'457.04	1'583'632.94	1'747'457.04	1'583'632.94
Total Dépôt 0835-2405009-15 BCF		43'222'118.93		43'222'118.93
Dépôt 0835-2837226-35 BCV				
Total Immobilier indirect suisse	14'199'480.26	14'199'480.26	14'199'480.26	14'199'480.26
Total Dépôt 0835-2837226-35 BCV		14'199'480.26		14'199'480.26
Dépôt 0835-2319203-85 Gestion int.				
Total Placements alternatifs	3'509'743.91	3'509'743.91	3'509'743.91	3'509'743.91
Total Immobilier étranger indirects	2'012'565.08	2'012'565.08	2'012'565.08	2'012'565.08
Total Infrastructure	5'037'899.34	5'037'899.34	5'037'899.34	5'037'899.34
Total Senior Loans	165'839.86	165'839.86	165'839.86	165'839.86
Total Dépôt 0835-2319203-85 Gestion int.		10'726'048.19		10'726'048.19

Val. comptable ME

Val. comptable MdB

Val. marché ME

Val. marché MdB

Total général

133'431'242.39

133'431'242.39



Tél. +41 26 435 33 33
www.bdo.ch
fribourg@bdo.ch

BDO SA
Petit-Moncor 1A
Villars-sur-Glâne
Case postale
1701 Fribourg

Au Comité de la

Caisse de pensions de la Ville de Bulle

Grand Rue 7, Case postale, 1630 Bulle

Rapport sur l'audit des comptes annuels 2024

(période du 01.01.2024 au 31.12.2024)

le 6 juin 2025
42'493/17'238'751/2151'4529/E
YHA/JSC

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Au Comité de la Caisse de pensions de la Ville de Bulle, Bulle

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Caisse de pensions de la Ville de Bulle (l'institution de prévoyance), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte d'exploitation pour l'exercice arrêté à cette ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels sont conformes à la loi suisse à l'acte de fondation et aux règlements.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'institution de prévoyance, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Comité relatives aux Comptes Annuels

Le Comité est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'Expert en Matière de Prévoyance Professionnelle relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Le Comité désigne pour la vérification un organe de révision et un expert en matière de prévoyance professionnelle. Celui-ci est responsable de l'évaluation des provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels, constituées de capitaux de prévoyance et de provisions techniques. L'organe de révision n'a pas pour tâche de vérifier l'évaluation des capitaux de prévoyance et des provisions techniques conformément à l'art. 52c, al. 1, let. a, LPP. Par ailleurs, l'expert en matière de prévoyance professionnelle examine périodiquement, conformément à l'art. 52e, al. 1, LPP, si l'institution de prévoyance offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements et si les dispositions réglementaires de nature actuarielle relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/rapport-de-revision-institutions-de-prevoyance>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Le Comité répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements. Nous avons procédé aux vérifications prescrites à l'art. 52c, al. 1, LPP et à l'art. 35 OPP 2.

Nous avons vérifié si:

- l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution de prévoyance;
- les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires;
- les comptes de vieillesse LPP étaient conformes aux dispositions légales;
- les mesures destinées à garantir la loyauté dans l'administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté et la divulgation des conflits d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême;
- les fonds libres ou les participations aux excédents résultant des contrats d'assurance avaient été utilisés conformément aux dispositions légales et réglementaires;
- les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance;
- les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été annoncés garantissaient les intérêts de l'institution de prévoyance.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce ont été respectées.

Les comptes annuels présentent un degré de couverture de 98.5% calculé selon l'art. 44 alinéa 1 OPP2. Ce taux est supérieur au taux de couverture global initial de 82.3% et au taux de couverture global annuel minimum défini dans le plan de financement approuvé par l'Autorité de surveillance.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fribourg, le 6 juin 2025

BDO SA



Yvan Haymoz
Expert-réviser agréé



p.p. Jonathan Schmutz
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Annexe :

- Comptes annuels comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe